

Comité de Loire-Atlantique de Tennis de Table

Compte-rendu Comité Directeur du samedi 13 janvier 2024 à Basse Goulaine

Présents : Claude ALLEGUEDE, Didier BELLEC, Didier BERTIN, Michel BOURDOISEAU, Valérie BRONSART, Jean-François CARADEC, Baptiste DESHAIES, Patrice GUICHARD, Daniel JAVIERRE, Alain LANDAIS, Claude LE BORGNE, Jacques MARIN, Christophe PASQUEREAU, Sonia PRODHOMME, Pauline RADIGOIS, Michel ROBIEU, Erwoan ROPERS - Nathalie LEPAROUX, Emilie SALMON, Matéo FADET (apprentissage).

Excusés : Yann BAUDOUIN, Julien HILLION, Soksane HOR, Louis-Jean LONGEPE, Benoît RAUTUREAU, Samuel RICHARD - Ingrid HOREAU, Simon ROBIN.

Membre du club : William BELLICHA (Président).

1 – Nouvelles de la Présidente :

La Présidente présente ses vœux pour la nouvelle année. Elle espère que les Jeux Olympiques seront une belle vitrine pour le tennis de table.

L'Assemblée Générale fédérale a eu lieu en décembre à La Maison du Handball à Créteil. Grosse surprise pour Gilles ERB par le refus du vote budgétaire. Le Comité a voté pour ce budget prévisionnel 2024, qui donne un coup d'accélérateur aux actions fédérales. Gilles ERB ainsi que le DTN, Jean-Nicolas BARELIER, viendront à Nantes le vendredi 19 janvier pour échanger avec le Président de la Ligue et du Comité 44. Une autre Assemblée Générale doit être refaite. Elle sera en visioconférence étant donné le coût d'organisation (30 000 €). Très mauvaise image vis-à-vis de nos partenaires et institutions. Miguel VICENS s'est porté candidat aux élections fédérales prévues en décembre prochain.

2024 sera une année électorale. Normalement le Comité devrait faire son Assemblée Générale avant celle de la Ligue, positionnée le samedi 29 juin. Le budget étant calé sur la saison sportive, il ne sera pas possible de présenter les comptes de la saison avec une Assemblée Générale en juin, d'où la demande auprès de la commission électorale de la FFTT d'obtenir une dérogation. Celle-ci est accordée pour que notre assemblée se déroule en septembre (13 ou 20 septembre à définir avec le club recevant, Mauves sur Loire).

Malory LASNIER en charge de l'opération fédérale « du stade vers l'emploi » propose, suite à la candidature du Comité, une organisation sur Trignac (validée par France Travail) alors que le Comité s'est engagé avec le club de Sucé sur Erdre. Il est demandé à Malory de revoir sa proposition.

Sonia PRODHOMME devra partir plus tôt de cette réunion de Comité Directeur en raison d'une invitation par le club de Saint Sébastien pour fêter les 73 années de licence prise dans ce même club par Bernard ROBERT âgé de 89 ans.

Guy JAKUES (Saint Nazaire TT) sera mis à l'honneur ce soir pour avoir été pendant 58 ans président de club. Le Comité sera représenté par Claude LE BORGNE, Jean-François CARADEC et Michel ROBIEU.

Semaine des vœux : le 16 janvier à 18h30 vœux du CREPS et CROS.

RDV au CREPS le 18 janvier pour Sonia PRODHOMME, accompagnée d'Emilie SALMON, pour organiser à nouveau un évènement autour de la journée de la Femme du 8 mars. Co-organisation : CDTT44 / CREPS/ Réseau femmes de Bretagne. Evènement Business et Sport au féminin

Samedi 1^{er} juin de 14h à 18h : le CREPS organisera, dans la galerie d'Atlantis, une animation de promotion du tennis de table à l'occasion des Jeux Olympiques. Il sollicite la Ligue et le Comité pour cette animation. Un stand de 72 m2 sera mis à disposition. 40 000 personnes passent le samedi.

Jean-François CARADEC a assisté à la cérémonie des vœux de Johanna ROLLAND, Maire de Nantes.

2 –Point sur la licenciation :

Nous sommes à 6 495 pongistes (prévision de 6 756 adhérents). Nous avons une différence de – 5 600 € par rapport au budget prévu. Nous allons encore avoir des prises de licences pour les loisirs et les jeunes du CPB. Il faut surveiller le 6 500^e licencié pour le récompenser. Le 6 000^e, Baptiste ROCHE, étant de Goulaine, un tee-shirt et divers petits cadeaux lui seront remis via William BELLICHA qui devra prendre des photos du jeune en maillot et les faire suivre au Comité.

3 – Le Comité s'engage dans une démarche novatrice : le projet de développement durable :

Cette démarche n'a pas un impact que sur l'environnement, elle est aussi sociétale et sociale. Ce n'est pas nouveau dans le sport, mais il est temps d'y adhérer tout en sachant que nos partenaires institutionnels y sont sensibles comme le Conseil Départemental, la FFTT et le CDOS. Sonia PRODHOMME, Jean François CARADEC et Sarah FALLOURD (élue à la Ligue) se sont emparés du sujet en s'appuyant la Charte des 15 engagements écoresponsables (établie par le Ministère des Sports et WWF France). Un état des lieux a été fait ainsi que des propositions d'actions à mener à 3 niveaux : le siège du Comité à la Maison des Sports, le Comité en tant qu'organisateur (de compétitions, de stages, ...) et auprès des clubs et licenciés. Des exemples très concrets sont donnés pour les 3 niveaux (voir diaporama).

Cette charte est mise en annexe de ce compte-rendu. Lors du prochain mandat, un élu devra être désigné pour suivre ce dossier. Nathalie LEPAROUX suggère que cette charte soit mise dans le centre de ressources.

Les clubs de Nantes TT et Nantes Le Baut ont été contactés par France TV pour effectuer des stages d'initiation du 22 janvier au 3 février. Matéo FADET va s'y rendre afin de réaliser des vidéos. Les clubs doivent faire un point pour avoir de bons animateurs.

Une enquête va être faite auprès des associations afin de connaître leur potentiel pour accueillir de nouveaux joueurs suite aux Jeux Olympiques et l'image bénéfique des joueuses et joueurs français, et particulièrement, des frères LEBRUN.

4 – Point sur la sportive – Bilan 1^{er} phase et perspectives 2^e phase :

Championnat masculin :

2021/2022	295 équipes	8 poules de D4
2022/2023	330 équipes	12 poules de D4
2023/2024	338 équipes (1 ^e phase) 373 équipes (2 ^e phase)	17 poules de D4

Seules 3 poules ont une place en D4. Ces chiffres indiquent qu'il faut penser à une refonte de la pyramide. Lors de la 1^e phase, en PR, il y a eu une altercation entre Penhoët et Orvault. Tout est apaisé.

Championnat féminin :

Il y aura 22 équipes en 2^e phase (8 en PR) et 2 poules de 7 en D1.

La Ligue a lancé des inter départements qui ne semble pas trouver son public.

Championnat jeune :

Il y aura entre 10 et 15 équipes supplémentaires. Création d'une D3 en seconde phase.

BPM : 2 poules de D1 et D2 et 3 D3

CJ : D1 et D2 ont chacune 6 poules. La D3 en a 4. Cela permet de faire descendre moins d'équipes.

Championnat corpo :

Cette saison, les rencontres sont en aller/retour.

Lors du classement individuel à mi-saison, nous avons été surpris d'apprendre qu'il n'y aurait plus de transfert de points entre joueurs loisir et joueurs compétition. Le Comité n'a jamais été informé de ce changement. Lors du prochain Comité Directeur, la Commission Sportive va présenter un document explicatif à destination des joueurs.

Championnat vétérans :

Passage de 31 à 38 équipes, ce qui fait 2 poules au lieu d'une. Les joueurs préfèrent avoir des équipes de 6. Certains clubs ont des difficultés pour faire une 3^e mi-temps. Ils s'organisent pour avoir des matchs en extérieur qui permettent de continuer ce moment convivial. Exemple : Nantes Le Baut joue le samedi matin ce qui permet après de déjeuner.

Grosse différence de niveau entre la D0 et la D1. Il est possible de faire des ententes de clubs si besoin.

En raison des élections européennes, le club de Trignac ne pourra pas organiser les titres par équipes. Sont aussi concernés les championnats jeunes et seniors. Réserver Mangin et faire un appel d'offre pour tenir le bar et la restauration les 8 et 9 juin.

Critérium Fédéral :

630 engagés, chiffres avant Covid récupérés (nous sommes à un niveau plus élevé qu'en 2018/2019). Le 3^e tour est lancé. La salle de Couëron n'étant pas disponible, les rencontres se dérouleront à la Soucoupe de Saint Nazaire. La nouvelle formule mise en place depuis le second tour donne satisfaction. Elle sera gardée pour la fin de saison (elle permet entre autres au second de pouvoir monter).

5 – Point sur les finances – Abandon de frais et dons (le point sur la réglementation) :

Un contrôle avec les responsables est prévu le 25 janvier ce qui permettra de présenter au prochain Comité Directeur une situation comptable à fin décembre.

L'achat des tables pour le Comité reste à finaliser. Nathalie LEPAROUX demande si les clubs ont été sollicités comme cela avait été décidé lors du précédent Comité Directeur. Une demande va leur être effectuée, le type de table leur sera imposé. Lors du devis, il faudra demander si la livraison peut être possible dans différents endroits.

Abandon de frais et dons aux associations : Jean-François CARADEC rappelle que les bénévoles peuvent maintenant déclarer les frais sur le même barème kms que pour la déclaration de revenus individuels. Nous ne demanderons que la carte grise pour pouvoir faire le calcul lorsque le taux de l'année concerné sera connu. Les clubs comme le Comité doivent effectuer une déclaration au Centre des Impôts. Une lettre d'info explicative sera envoyée aux associations.

6 – Développement – Actions vers les loisirs et animation Foire de Nantes :

Il reste 3 soirées loisir à effectuer : 25 janvier à Orvault, 21 mars à Mauves sur Loire et 16 mai à Ancenis. Le tournoi des loisirs aura lieu le 27 avril à Nantes TT.

La 1^{ère} rencontre s'est déroulée le 23 novembre à Saint Nazaire TT : petite déception car seulement environ 20 personnes (changement toutes les 10 minutes avec montées-descentes). Les participants étaient satisfaits. Pot offert à la fin.

Il faut communiquer directement avec les joueurs loisir pour leur faire connaître ces nouvelles rencontres. Cela sera fait pour la future date.

Réunion le 22 janvier : mise en place d'une plate-forme loisir.

Foire de Nantes du 5 au 9 avril : aucune information de la part du CDOS. Le stand sera à l'intérieur. Des scolaires seront présents.

Handisport : sollicitation de leur part, mais là encore, aucune information.

Erwoan ROPERS a terminé l'enregistrement des licences événementielles concernant les Ping Plage.

Les prochaines dates sont prévues du 25 juillet au 11 août. Elles sont maintenues malgré les Jeux Olympiques.

Nous devons être aussi sollicités pour un village olympique.

Merci aux élus de se mobiliser pour que nous puissions être sur toutes les manifestations.

7 – Retour sur la 1^{er} partie de saison de la technique : SRA, stages, compétiteurs... :

SRA : bon fonctionnement avec le Comité. Noah TESSIER (Nantes St Joseph) a intégré le Pôle France. 6 jeunes sont au Pôle Espoir, 11 sont dans la structure départementale avec des chances pour qu'ils soient au Pôle Espoir. 2 enfants participent aux stages sans être avec la SRA.

Simon ROBIN accompagne Noah TESSIER lors de différentes rencontres.

Aucun service civique pour accompagner les enfants. Les élus et un service civique de la Ligue se relayent pour faire les trajets. La tâche peu attractive peut expliquer le fait qu'il n'y ait eu aucune candidature. Il faut se poser la question pour la saison prochaine : les jeunes ne pourraient-ils pas être autonomes ?

8 – Questions diverses

En l'absence de Louis-Jean LONGEPE, Baptiste DESHAIES remet à Christophe PASQUEREAU son diplôme d'arbitre régional.

Accord est donné à Claude ALLEGUEDE pour acheter des balles pour la seconde phase (en ayant pris soin de vérifier s'il n'y a plus rien à Mangin).

Présentation du club recevant par son Président, William BELLICHA :

William BELLICHA signale que nous sommes accueillis dans une salle mise à disposition par la Mairie.

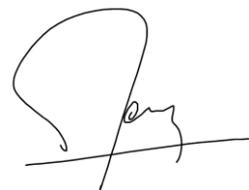
Le club a environ 20 ans. Ses débuts ont été difficiles car il n'y avait que 2 licenciés. Il a fallu attendre la 3^e journée de championnat afin d'intégrer Goulaine TT dans les poules. C'est maintenant une association omnisport avec plus de 500 adhérents. En 1993, ils ont organisé un fit ping. En 2014, intégration de la zumba. Maintenant, il y a du pilâtes et de la gymnastique. Cela leur permet une meilleure visibilité vis-à-vis de la Mairie. Il incite toutes les associations pongistes à faire de même (en veillant qu'il n'y ait aucune concurrence avec d'autres qui proposent ces activités). Il envisage la création d'un mur d'escalade. Au niveau du tennis de table, cela représente environ 50 joueurs compétiteurs. Il lui reste environ une dizaine de personnes à licencier en loisir. Il juge que la promotion via les réseaux sociaux ainsi que l'impact des frères LEBRUN ne pourront être que bénéfiques pour notre discipline. Le prix d'une licence de tennis de table à Goulaine TT varie entre 130 € et 150 € (aucune distinction entre loisir et compétition). Leur entraîneur coûte entre 5 000 € et 6 000 € auxquels s'ajoutent les frais de matériel et déplacement. S'il n'était pas omnisport, le club ne pourrait pas s'en sortir financièrement.

La Présidente,



Sonia PRODHOMME

Le Secrétaire Général,



Jacques MARIN

Prise de notes :
Nathalie LEPAROUX